VILLEPARISIS

La maison des droits inaugurée

C'était un besoin pour les habitants du nord de Villeparisis : réinstaller des services publics de proximité dans ce quartier de grands passages quotidiens (le marché, la gare) qu'est le Mail de l'Ourcq. Ancien cabinet médical, ce local a été acquis par la Ville et transformé durant l'été 2021 en Maison des droits. Elle a été inaugurée le 12 septembre 2021.



S'ouvrant sur la place Wathlingen, cet équipement permettra aux habitants d'y trouver de l'information sur les dispositifs municipaux. Les partenaires de la ville ont été sollicités, des services municipaux ou des associations pourront également animer des ateliers et des débats.

Les trois missions principales seront axées autour de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et aux outils numériques. Il sera aussi possible d'y effectuer certaines démarches administratives sans avoir à se déplacer jusqu'à l'Hôtel de ville.

Outre l'accueil du public à l'entrée, la Maison comportera un espace numérique où accéder (avec l'aide d'agents sur place) aux sites de la CAF, de l'Assurance maladie ou encore des impôts.

Un bureau de confidentialité pourra recevoir des permanences spécialisées et gratuites, que ce soit en matière d'aide aux victimes d'infractions pénales, de droit au travail, de prévention du surendettement ou encore de droit de la famille. À défaut, les visiteurs seront orientés vers les interlocuteurs les plus à même de les accompagner.

La programmation du lieu sera précisée, afin de répondre le mieux possible aux besoins des habitants. L'objectif est de pouvoir rompre l'isolement, aider à l'intégration sociale, citoyenne tout en favorisant le «bien vivre ensemble».



























